



---

## COMMISSION LOCALE D'INFORMATION

---

Réunion de la CLI du CEA de Grenoble et de l'ILL  
du 19 juillet 2013

Compte rendu

Compte rendu – Réunion de la CLI du CEA de Grenoble et de l'ILL  
Du 19 juillet 2013

PRESENTS ou REPRESENTES

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titre/Fonction</b>	
Blanc	Philippe	Ville de Grenoble	
Boisset	Daniel	1 <sup>er</sup> adjoint au maire de St Egrève	
Bordet	Didier	Directeur du CEA Grenoble	
Bowie	Stéphane	CG 38 – Chargé de mission SDIS risques et sécurité	
Colomb-Bouvard	André	Président de la CLI CEA/ILL	
Degrelle	Denis	Préfecture de l'Isère - Chef du bureau défense et risques nucléaires	
Desbrière	Bruno	Responsable sûreté nucléaire ILL	
Escoffier	Richard	Adjoint au Chef de division (ASN)	
Gillet	Jean-Pierre	CCI de Grenoble	
Guillaume	Didier	Représentant syndical CFDT	
Idir	Riad	Inspecteur des installations nucléaires (ASN)	
Janvier	Jean-Claude	Représentant de l'association des retraités du CEA	
Malot	Guillaume	Société Néodyme	
Rignon	Gilles	Chef de groupe SPR ILL et représentant du personnel	
Veyrat	Jean-François	Représentant de l'IRMa	

EXCUSES			
Nom	Prénom	Titre/Fonction	
Crifo	Christine	Conseillère générale	
David	Annie	Sénatrice de l'Isère	
De Choudens	Henri	Président de l'institut des risques majeurs	
Desbordes	Roland	Président de la CRIIRAD	
Grand	Michel	Président de l'union de quartier Champaviotte	
Gabelle	Claude	Représentant de la société Française d'énergie nucléaire (SFEN) Alpes	
Nifenecker	Hervé	Président du collectif « Sauvons le Climat »	
Safar	Jérôme	Conseiller Régional	
Uhry	Jean-Marc	Président d'atmo Rhône-Alpes	

## Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 28 septembre 2012
2. Démantèlement du CEA
  - Information relative à la modification de l'arrêté de déconstruction du CEA
  - Prochaines étapes de démantèlements et calendrier prévisionnel de consultation de la CLI
3. Bilan ASN 2012
  - CEA (ASN, CEA)
  - ILL (ASN, ILL)
4. Plan Particulier d'intervention
  - Information sur l'exercice PPI du 26 mars 2013 (SIDPC)
5. Information sur le fonctionnement de la CLI
  - Adhésion et désignation des membres de la CLI à l'ANCCLI, et modification du règlement intérieur
  - Informations diverses (budget...)
6. Questions diverses

## Relevé de conclusions

### Ouverture de la séance

#### 1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 28 septembre 2012

Mr COLOMB-BOUVARD, Président de la CLI du CEA Grenoble/ILL commence la séance en rappelant le contenu du compte rendu de la CLI du 28/09/2012. Ce dernier comporte 4 points :

- Le rapport de sécurité complémentaire de l'ILL
- L'actualité des sites
- Le PPI et le périmètre associé
- Les questions

En l'absence de remarque des participants sur le contenu du compte rendu, celui-ci est approuvé.

#### 2. Démantèlement du CEA

Mr BORDET, directeur du CEA de Grenoble présente l'avancement du projet PASSAGE à l'aide du support donné en annexe 1.

Celui-ci commence par un rappel sur les installations du CEA de Grenoble. Le CEA comprend :

- 3 réacteurs : SILOE, MELUSINE, SILOETTE
- 1 laboratoire d'expertise ;
- 1 station de traitement des effluents et déchets (comprenant 2 INB distinctes) ;

Mr BORDET rappelle que l'objectif du projet est l'assainissement des installations et du passif nucléaire du site.

L'avancement du projet sur chaque installation est ensuite décrit en détail :

- SILOETTE : déclassé en 2007 et démoli ;
- MELUSINE : Déclassé en décembre 2011 et démoli ;
- SILOE : travaux en cours. Démolition du dôme effectuée (démolition en conventionnel);
- LAMA : travaux d'assainissement en cours. Déclassement en vue ;
- STED (Station de traitement): fin du traitement des parties enterrées et des sols.

Remarques de Mr BORDET :

- Les déchets TFA ont tous été envoyés vers le centre de stockage de l'Aube (ANDRA) ;
- Le démontage du pont polaire a nécessité de réaliser une découpe puis de le descendre à terre à l'aide d'une grue, compte tenu de sa masse ;
- Mr Bordet revient également sur le désamiantage et le curage ;
- Le démontage du Dôme s'est effectué en moins de 10 jours.
- La terre excavée est envoyée vers le centre de stockage de l'Aube.

Mr BORDET précise qu'actuellement, une tente de confinement interne est mise en place pour les travaux nucléaires et que tous les déchets sont traités comme déchets nucléaires.

Il précise également que la fin des travaux est prévue en Aout 2013 puis qu'une phase finale (vérification du CEA) aura lieu avant les contrôles de l'ASN.

Mr BORDET fait ensuite un point d'avancement sur le LAMA :

- Le Laboratoire chaud a été déclassé ;
- L'assainissement des chaines blindées a été effectué ;
- Le bâtiment sera réutilisé pour les services techniques et informatiques du CEA de Grenoble ;

Mr BORDET dresse le Bilan CEA pour l'année 2012.

Celui-ci fait état de :

- 0 incident nucléaire ;
- 2 accidents du travail sans arrêt et 2 accidents avec arrêt (accidents conventionnels) ;
- Concernant le Suivi dosimétrique, le CEA Grenoble constate 1 pic significatif au moment de l'assainissement des chaines blindées (avec une dose maximum reçue de 7 mSv/an pour un maximum légal de 20 mSv/an).

Mr BORDET fait ensuite état des événements à venir au CEA de Grenoble :

- Les contrôles radiologiques finaux auront lieu après achèvement des travaux prévue fin Aout 2013 ;
- Les dossiers de contrôle radiologique seront transmis en septembre 2013 avant l'inspection de l'ASN ;
- L'ASN procédera ensuite aux contrôles contradictoires et, si les résultats sont conformes, le CEA prévoit l'envoi des dossiers de demande de déclassement fin 2013, ce qui pourrait conduire à une consultation de la CLI sur ces dossiers au cours du premier semestre 2014.

Compte tenu du planning à venir, Mr Bordet propose aux membres de la CLI une visite des installations dans le courant de l'année 2013.

Echange entre les membres :

- Mr COLOMB-BOUVARD, Président de la CLI CEA/ILL fait un rappel sur les éléments de construction et de fonctionnement du CEA.
- Les membres de la CLI approuvent l'idée d'une visite des installations du CEA.
- Mr COLOMB-BOUVARD, Président de la CLI CEA/ILL rappelle la nécessité d'anticiper les éventuels changements des membres élus de la CLI suite aux élections municipales de 2014.

### 3. Bilan ASN 2012

---

Présentations réalisées par Mr IDIR, inspecteur des installations nucléaires, à l'aide du support donné en annexe 2.

## Site du CEA de Grenoble

Mr IDIR commence la présentation par une introduction sur le processus de déclassement : Il précise que le déclassement de 3 INB nécessitera 3 consultations de la CLI. Il lui semble peu pertinent de faire des avis dégroupés. Aussi, il propose à la CLI de faire un avis groupé pour les 3 INB.

La présentation se poursuit par présentation des résultats 2012, sous forme d'une évaluation thématique. Mr IDIR précise que cette évaluation se base sur les inspections, les réunions techniques, les points mensuels, le suivi des dossiers et l'analyse des événements significatifs réalisés par l'ASN.

Il précise que le contrôle s'est effectué sur 6 jours de présence en 2012 (4 jours d'inspection et 2 jours de réunions techniques). Il rappelle notamment que 15 jours de présence sur site dont 7 jours d'inspection avaient été réalisés en 2011.

### Mr IDIR revient sur l'INB N°20 (SILOE):

Il précise que le nouveau scénario de travaux d'assainissement est en phase d'instruction, que l'ASN assure le suivi du déclassement du Dôme et qu'une autorisation de l'ASN a été signée à cet effet.

Mr IDIR revient également sur la modification du décret de MAD DEM du CEA (Mise à l'Arrêt Définitif et Démantèlement) ayant été effectué pour permettre la prolongation du délai de fin des travaux de démantèlement.

### Mr IDIR présente l'évaluation des INB N°36 & N°79 ( STED) :

Il précise que la reprise du chantier a pu être effectuée après la mise en sécurité du site par une entreprise de déminage suite à la découverte de multiples grenades. Il précise également que la reprise des travaux d'excavation de la terre contaminée de la cour est en cours.

Il revient ensuite sur la poursuite et mise en sécurité du chantier et précise que de nouvelles tâches (= zones polluées) ont été mises en avant.

### Mr IDIR présente l'évaluation de l'INB N°61 : (LAMA)

Il explique que les travaux de démolition des cellules THA (Très Haute Activité) se poursuivent et que la dépose des tuyauteries de ventilation situées sous la dalle de la zone arrière a été effectuée.

### Bilan des inspections 2012 :

Mr IDIR revient sur le bilan des inspections faites par l'ASN au CEA de Grenoble pendant l'année 2012.

Il rappelle à la CLI que 3 inspections programmées ont eu lieu, ayant pour thèmes :

- Le respect des engagements,
- Le déclassement du zonage déchet de SILOE et la reprise des travaux à la STED,
- L'assainissement des sols à la STED et le suivi de l'état radiologique des sols hors INB (conjointement avec la DREAL Rhône Alpes, UT 38).

Il rappelle également qu'une inspection inopinée a eu lieu conjointement avec l'inspection du travail, concernant la vérification des conditions des travaux.

Mr IDIR indique à la CLI que 39 demandes d'actions correctives ont été émises de la part de l'ASN à la suite de ses inspections, et que l'ASN maintient un suivi régulier dans les grandes phases d'avancement des opérations d'assainissement du CEA de Grenoble.

Mr IDIR rappelle également à la CLI qu'aucun événement significatif ne s'est produit en 2012 pour le CEA de Grenoble.

Mr IDIR fait ensuite l'état des lieux de l'avancement des chantiers et l'appréciation de l'ASN:

Il précise que le calendrier est respecté de manière satisfaisante et que les opérations sont réalisées dans de bonnes conditions. Il informe également la CLI du traitement satisfaisant de la problématique des grenades sous la STED (mise en place d'un mode opératoire de tri, transmission d'un point régulier à la découverte de chaque grenade).

Mr IDIR revient ensuite sur les pistes de progrès :

Il précise que l'ASN attend du CEA de Grenoble des efforts sur la tenue des chantiers, et sur la rapidité de transmission des informations concernant la découverte de nouvelles zones polluées (STED).

Mr IDIR précise que 2012 a été une année très chargée au CEA de Grenoble, mais que, néanmoins, l'ASN demande au CEA de tenir à jour le registre des EIS (éléments importants pour la sûreté) au fil du démantèlement car le référentiel doit être conforme à la situation réelle.

Mr IDIR présente les conclusions d'appréciation générale de l'ASN:

Il explique que l'ASN considère que la sûreté et la radioprotection sont assurées de manière satisfaisante, mais que néanmoins, le CEA doit rester vigilant sur la maîtrise des opérations de démantèlement (recours généralisé à la sous-traitance).

Pas de question à l'ASN.

Commentaire d'un membre de la CLI sur la nécessité de communiquer sur les capacités exemplaires du CEA à mener à bien un projet nucléaire dans l'ensemble des phases de conception, exploitation et démantèlement.

Mr COLOMB-BOUVARD, Président de la CLI CEA/ILL rappelle que le rôle de la CLI est de communiquer et d'informer. Il se félicite de la transparence de la communication du CEA tout au long des étapes du projet.

Remarque de Mr BOWIE concernant la lettre de la CLI sur la thématique du démantèlement du CEA. Un bureau est prévu en septembre pour valider la lettre puis distribution fin septembre début octobre.

## Site de l'ILL

La présentation de l'ASN se poursuit par une évaluation de la sûreté des installations. Mr IDIR précise que cette évaluation se base sur les inspections, les réunions techniques, les points mensuels, le suivi des dossiers et l'analyse des événements significatifs réalisés par l'ASN.

Il précise que le contrôle s'est effectué sur 13 jours de présence en 2012 (10 jours d'inspection et 3 jours de réunions techniques). Il rappelle notamment que 17 jours de présence sur site dont 9 jours d'inspection avaient été réalisés en 2011.

Mr IDIR revient sur les 10 inspections réalisées en 2012 :

- Les 7 inspections programmées avaient pour thèmes :
  - o Le respect des engagements,
  - o Le respect de l'arrêté Qualité,
  - o La conduite accidentelle et PUI (plan d'urgence interne),
  - o Les CEP et le respect du suivi de l'exploitation,
  - o Le suivi des déchets,
  - o La radioprotection,
  - o La maîtrise du refroidissement.

- Les 3 inspections inopinées avaient pour thèmes :
  - o Les CEP (contrôles et essais périodiques),
  - o La maintenance travaux et la manutention,
  - o Les prestataires et le suivi de chantier (conjointement avec le DREAL Rhône Alpes UT 38).

Il indique à la CLI que l'ASN a formulé 39 demandes d'actions correctives et que 8 événements significatifs ont eu lieu en 2012. Il rappelle également que 2 avaient eu lieu en 2011.

Parmi les 8 événements, Mr IDIR précise que :

- 3 événements sont liés à des activités sous traitées,
- 2 événements ont été identifiés par l'ASN,
- 3 événements sont liés aux CEP.

Mr IDIR rappelle que le délai de transmission du CRES (Compte Rendu d'Evènement Significatif) est de 62 jours.

#### Mr IDIR présente ensuite les pistes d'améliorations identifiées par l'ASN :

Il rappelle la volonté de l'ASN que l'ILL améliore le contenu des CRES, et qu'il améliore également la détection des ESS (Evènement Significatif Sûreté) en appliquant le guide de l'ASN. Il précise que l'ASN souhaite que l'ILL améliore sa conformité aux exigences du référentiel et qu'à ce titre, le traitement des FNC (fiches de non conformités) doit être réalisé plus en amont.

Mr IDIR explique ensuite à la CLI que l'ASN souhaite une meilleure formalisation des engagements et une amélioration de la rigueur de la tenue des cahiers de quart.

Il indique à la CLI que, globalement l'ASN mesure une augmentation des incidents liés aux contrôles et essais périodiques (CEP), et que 50% des ESS ont des causes humaines ou organisationnelles.

#### Mr IDIR présente ensuite l'évaluation thématique :

Le premier point concerne la rigueur d'exploitation : Mr IDIR rappelle à la CLI que le réacteur de l'ILL est exploité par campagnes et qu'il y a donc un intérêt de contrôler la rigueur d'exploitation essentiellement pendant les phases de fonctionnement.

A ce titre, il explique à la CLI que la rigueur d'exploitation est satisfaisante du point de vue de l'ASN, que les essais avant démarrage sont également satisfaisants. Enfin très peu d'incidents d'exploitation ont lieu.

Le deuxième thème concerne les contrôles et essais périodiques (CEP): Mr IDIR explique à la CLI que les problèmes de respect des échéances et délais sont à mettre en perspective avec l'année 2012 très chargée.

Par ailleurs, l'ILL informe la CLI que l'ASN apprécie positivement que de nombreux travaux notamment sur la construction du bâtiment de l'ILL 5D, destiné à accueillir le poste de commandement de secours et l'atelier de traitement de l'eau lourde, créée à la suite de l'évaluation complémentaire de sûreté, aient été réalisés.

Il informe la CLI que la demande de modification préalable à la mise en service du nouveau diesel sur le toit de l'ILL 4, n'était pas conforme en termes de délais préalables et, qu'à ce titre, l'ASN avait envoyé une demande de remise en conformité.

Mr IDIR fait ensuite état des pistes de progrès identifiées par l'ASN.

Il explique à la CLI que l'ASN souhaite que l'ILL améliore la maîtrise des activités sous-traitées et qu'il formalise mieux les dossiers de synthèse de la qualité.

Mr IDIR donne ensuite l'appréciation générale de l'ASN :

Il explique à la CLI que l'ASN considère que la sûreté est assurée de manière satisfaisante à l'ILL, mais que des progrès sont possibles en matière de formalisation des exigences de l'assurance de la qualité ainsi que pour la réalisation des opérations de maintenance.

Ce point l'amène à formuler les attentes de l'ASN pour 2013 :

Mr IDIR explique à la CLI que l'ASN souhaite que l'ILL améliore la formalisation des engagements, qu'il améliore également la surveillance des prestataires et des expérimentateurs, qu'il améliore la rigueur des CEP et poursuive le travail de retour d'expérience post Fukushima.

Commentaire de Mr DESBRIERE, responsable sûreté nucléaire de l'ILL sur les grands faits marquants de 2012 à l'ILL:

Mr DESBRIERE explique à la CLI que l'ILL a mis en route le circuit de renoyage ultime sur le réacteur et qu'il s'agit pour l'ILL de la 1ere année de travail concrète sur le Rex de Fukushima. Mr DESBRIERE explique à la CLI que ce retour d'expérience a entraîné la construction de l'ILL 5D avec 2 fonctions :

- transférer l'eau lourde au Canada qui était auparavant nettoyée du tritium dans un bâtiment annexe au réacteur. Il indique que cette tâche a été arrêtée en 2004 car la remise à niveau du point de vue de la tenue au séisme était trop complexe. Mr DESBRIERE indique à la CLI que l'opération est commencée depuis 15 jours ;
- Créer un poste de contrôle de secours

Mr DESBRIERE indique à la CLI que les opérations de génie civil sont terminées sur ILL 5D mais que le poste de secours est encore vide. Il explique que les travaux sont engagés selon le calendrier fixé par l'ASN.

Mr DESBRIERE indique ensuite les éléments importants de l'année à venir :

Il explique à la CLI que l'arrêt du réacteur du 9/08/2013 au 18/06/2014 est exceptionnellement long et qu'il s'agit d'un arrêt exceptionnel pour rénover des lignes expérimentales. Mr DESBRIERE indique que la volonté de l'ILL est de coupler l'arrêt de maintenance avec les opérations d'amélioration, suite à l'accident de Fukushima, et que cette dynamique entraîne beaucoup de dépôts de dossiers à l'ASN et l'IRSN.

Mr DESBRIERE indique ensuite à la CLI que très peu de tâches sont sous-traitées à l'ILL et qu'aucune sous-traitance n'est réalisée dans le cœur de métier, contrairement à ce que pourrait laisser croire l'intervention de l'ASN. A titre d'exemple, il indique que les travaux de maintenance sont entièrement réalisés par l'ILL et que 80% des doses sont reçues par le personnel de l'ILL.

Mr DESBRIERE explique à la CLI que ce mode de fonctionnement est très important pour l'ILL et que l'ILL souhaite le conserver.

#### 4. Plan Particulier d'Intervention

---

##### **Retour d'expérience sur l'exercice PPI de l'ILL**

La présentation concernant l'exercice joué le 26/03/2013, est faite par Mr DEGRELLE, Chef du bureau défense et risques nucléaires de la Préfecture de l'Isère, qui s'appuie sur l'annexe 3.

Mr DEGRELLE commence la présentation par des rappels sur les éléments du PPI de l'ILL : Il précise que le PPI peut être déclenché soit en mode reflexe (cinétique rapide) soit en mode concerté (cinétique lente). Il précise également que le périmètre de 500 m est pris par rapport au centre du réacteur et que 2 communes sont concernées directement : GRENoble et FONTAINE, et 2 communes sont concernées indirectement : SASSENAGE et VEUREY.

Mr DEGRELLE indique à la CLI, que toute l'agglomération serait concernée par les problèmes de circulation en cas de fait réel.

Mr DEGRELLE précise ensuite les éléments du périmètre. Il indique que l'ILL est au centre et qu'il existe un rayon de 300 m (pour les évacuations) et un rayon de 500 m (pour les mises à l'abri), ajusté sur FONTAINE pour tenir compte de l'ensemble des habitations et des entreprises.

Mr DEGRELLE explique à la CLI que le PPI a été approuvé en 2006 et mis à jour en 2009. Il indique que le PPI devait être mis à jour en 2012 mais avait été stoppé car une nouvelle doctrine du ministère de l'intérieur avait vu le jour dans le cadre de l'évaluation de l'ensemble des PPI nucléaires, entraînant une nouvelle procédure d'évacuation et de mise à l'abri.

Mr DEGRELLE précise que les objectifs de l'exercice étaient :

- De tester l'alerte aux populations et aux entreprises (sirène PPI + nouveau serveur de messagerie de l'exploitant) ;
- De mettre en œuvre le programme directeur des mesures ;
- De tester la réactivité des forces de l'ordre et des gestionnaires de réseaux routiers pour le bouclage du périmètre et la mise en place de déviations (souhait de tester la déviation par le pont barrage de VEUREY : écarté, car entraînant trop de difficultés pour les usagers) ;
- D'activer la cellule d'information du public (N° vert) ;
- De mettre en œuvre les PCS des communes (Plans Communaux de Sauvegarde).

Mr DEGRELLE indique que l'exercice a été joué en conditions météo réelles.

Mr DEGRELLE revient sur la chronologie des événements :

**8h50** : déclenchement du PUI en raison de la baisse du niveau d'eau dans un bâtiment où sont entreposés des matériaux radioactifs. 1 victime irradiée. Mr DEGRELLE explique que le scénario a été construit par l'ASN et l'IRSN en commun avec l'ILL et que ce scénario est réaliste mais résulterait de coïncidences extrêmes ;

**9h30** : déclenchement du PPI en mode reflexe par l'exploitant ; Validation par le directeur de cabinet

**9h35** : activation du COD et du PCO par la préfecture ;

**10h13** : risque de fusion du cœur de réacteur, évacuation de la population et des entreprises du périmètre de 300 m, mise à l'abri des populations et entreprises se trouvant dans un périmètre entre 300 et 500 m. Bouclage des 500 m par les forces de l'ordre ;

**10h22** : 2<sup>nd</sup> victime gravement blessée ;

**10h23** : activation de la cellule d'information du public (armée mais numéro vert non diffusé) ;

**10h30** : PCO armé et fonctionnel (quasiment fonctionnel à 10h00 mais absence des moyens de communication complets) ;

**10h36** : périmètre des 500 m bouclé par les forces de l'ordre et les gestionnaires des voiries (de manière fictive) ;

**12h50** : premier communiqué de presse ;

**13h00** : situation stable (dispositif maintenu) ;

**13h51** : mise à l'écart de la population de FONTAINE suite aux relevés des balises. (Rôle des CMIR). Accueil de la population dans des gymnases ;

**14h27** : deuxième communiqué de presse ;

**15h30** : arrivée des CMIR (CMIR 26 et 69 en renfort) ;

**16h01** troisième communiqué de presse ;

**16h30** situation maîtrisée, FINEX.

Les points positifs à retenir de l'exercice sont les suivants:

- La rapidité de l'alerte ;
- Le gréement du COD et du PCO ;
- La mise en place des points de bouclage ;
- Les liaisons avec les mairies ;
- L'expertise IRSN ;
- L'audioconférence avec Paris.

Mr DEGRELLE revient ensuite sur les pistes d'amélioration retenues:

Il explique que la configuration du PCO (bruyant et peu adapté) est à améliorer, et qu'à ce titre un nouveau gymnase a été proposé par la ville de FONTAINE. Ce nouveau gymnase comprend une salle à part permettant de faire des réunions au calme, ce qui semble convenir.

L'autre piste d'amélioration concerne la transmission et l'analyse des rejets au PCO et au COD. Il semble que cette dérive soit due à l'exercice..

Mr DEGRELLE indique aux membres de la CLI que la présence de tous les élus au PCO est indispensable car il y a nécessité d'avoir des décisionnaires dans la salle et pas seulement des personnels techniques.

Mr DEGRELLE explique ensuite à la CLI que le manque de connaissance du signal d'alerte par la population constitue un gros point noir.

L'activation de la cellule de veille en préfecture a également constitué un axe de progrès. Mr DEGRELLE indique que celle-ci doit être mise en place dès que le PUI est déclenché.

D'autre part, le premier communiqué de presse type est à diffuser plus rapidement en privilégiant les informations brèves mais rapides. Une information du type « veuillez consulter le site internet de la préfecture pour toutes informations complémentaires » est à privilégier.

Mr DEGRELLE s'interroge enfin sur la pertinence du PCO en mode exercice dans la mesure où toutes les décisions viennent de la préfecture.

Question :

Existe-t-il des règles d'aménagement et de fonctionnement particulières pour les logements et activités dans le périmètre ?

Réponse de Mr DEGRELLE:

Oui pour les nouvelles constructions, non pour les constructions anciennes à l'exception des constructions sensibles (Ex : écoles). Il y a une obligation de construire une pièce de confinement.

Question :

Qu'en est-il pour un programme tertiaire impliquant 2 000 personnes par exemple ?

Réponse de Mr DEGRELLE:

Pour les constructions neuves en zone PPI nucléaire, situées dans la zone du porter-à-connaissance de l'ASN, tout permis de construire est soumis à l'avis instruit par l'ASN. qui donne son avis.

Question :

Y a-t-il besoin d'un espace de confinement pour ce genre de programme ?

Réponse de Mr DEGRELLE:

Une réponse sera apportée ultérieurement à cette question.

Remarque de Mr ESCOFFIER, adjoint au chef de division de Lyon de l'ASN : il n'y pas de cahier des charges technique sur la réalisation d'espaces de confinement dans ce genre de programme. Il y a un consensus sur l'impact de la ventilation dans la mise à l'abri (facteur 5 à 20). La doctrine en vigueur consiste donc à mettre les gens à l'abri le plus rapidement, dans des bâtiments non ventilés, puis envisager leur évacuation.

Remarques de Mr JANVIER :

Le manque de stress des équipes dans ce genre d'exercice est notable. Il existe une différence significative entre l'exercice et le mode accidentel réel, entraînant de nombreux biais. Donc les réactions humaines sont faussées.

Mr JANVIER souhaite revenir sur le rôle du PCO. Il indique qu'il se trouvait au PCO et qu'il n'y avait pas de concertation, que tous les éléments étaient transmis par la préfecture.

Mr JANVIER revient ensuite sur les dysfonctionnements passés comme la disparition de la victime. Il lui paraît donc nécessaire de n'informer que quelques personnes clé de la tenue de l'exercice.

Réponse : Mr DEGRELLE: est d'accord sur les remarques concernant la nécessité d'un PCO en cas d'exercice. Concernant la trop bonne préparation : 1 seule personne était au courant du scénario à la Préfecture et 1 personne à l'ILL. L'objectif de l'exercice est d'acquérir des réflexes pour être rôdés en cas d'incident réel. Mr DEGRELLE est d'accord concernant les biais entre crise réelle et exercice.

Concernant le blessé : sa disparition est liée à l'exercice car en mode réel il aurait été pris en charge du début à la fin par le SAMU.

Mr COLOMB-BOUVARD, Président de la CLI CEA/ILL fait une remarque sur les limites des exercices : la tension n'existe pas en cas d'exercice, malgré tout, les exercices sont indispensables car on maîtrise alors mieux les situations réelles. Nous sommes dans un espace où les risques sont rares mais existent. Le comportement humain par rapport au facteur risque n'est pas le même. Les exercices sont pris d'avantage au sérieux si les risques sont réels. Dans nos territoires les gens ne croient pas vraiment aux risques (cf. tremblement de terre dans les Abruzzes).

Remarque de Mr BORDET sur la réaction des populations : le périmètre est de petite taille avec une vision permanente du dôme (donc du risque) et malgré cela, quand la sirène retenti personne ne réagit. Il n'y a visiblement pas de connaissance du signal déclenché. Cela devrait interpeller la CLI dont c'est le rôle.

Remarque sur l'exercice et notamment sur l'intérêt de bloquer les routes. Jouer le blocage aurait permis de faire monter la pression de manière très rapide.

Question : Avez-vous pensé aux pastilles d'iode ?

Réponse de Mr DEGRELLE : oui mais cela n'était pas dans le scénario. Il existe un plan spécifique de distribution des pastilles d'iodes aux populations.

Remarque de Mr DESBRIERE, responsable sûreté nucléaire ILL: la pression était très proche des conditions réelles en interne, car seulement 2 personnes étaient au courant de l'exercice, il nous a fallu mettre en place des procédures, sous les yeux d'observateurs extérieurs à l'ILL. Cet exercice va dans le sens de notre travail suite au Rex de Fukushima et nous cherchons désormais une installation capable de passer la 1<sup>ère</sup> heure en automatique. L'ILL travaille sur des scénarios liés aux séismes (de retour supérieur à 10 000 ans) contrairement aux remarques faites par le président.

Mr DESBRIERE propose à la CLI son interrogation sur la psychologie des agents en quart, en cas de séisme majeurs : Vont-ils pouvoir gérer l'installation alors que leurs familles sont potentiellement en danger ? L'ILL s'est donc rapproché des techniques militaires pour décharger complètement les personnels de ces aspects. Un rapport est à rendre à l'ASN le 30 septembre sur cette question.

Mr DESBRIERE revient sur les tests mensuels des sirènes. Il explique aux membres de la CLI que les sirènes fonctionnent très bien mais que, en revanche, un travail est à faire concernant la compréhension du public. Concernant les pastilles d'iode, l'ILL a mis en place un plan de distribution mais aucun scénario ne prévoit la nécessité de distribution de pastilles.

Remarque de Mr ESCOFFIER : il y aura un rendez-vous important en automne de cette année : la campagne régionale quinquennale d'information du public sur les risques majeurs et la conduite à tenir. Les installations nucléaires font partie de la campagne qui porte sur l'ensemble des périmètres PPI. Il s'agit pour les Préfets de distribuer des documents succincts différents des DDRM et des DICRIM (1300000 Brochures pour la région). Tous les membres de la CLI doivent faire en sorte que le public s'approprie ces brochures et vienne aux réunions publiques. La campagne sera pilotée par le préfet en s'appuyant sur les DREAL. Tous les membres de la CLI doivent s'impliquer pour le succès de cette campagne.

Remarque : sur l'augmentation de population en presqu'île de GRENOBLE et la difficulté à évacuer en cas d'accident réel. Est-on sûr qu'en cas de catastrophe TMD/TMR réelle, nous soyons en mesure de pouvoir sauver la population de la presqu'île ?

Réponse de Mr DEGRELLE : les accidents de transport de matière dangereuse font partie des exercices réguliers donc les pouvoirs publics sont en mesure d'intervenir dans l'objectif d'éviter les dommages sur les biens, les personnes et l'environnement.

Remarques sur la densité de la région urbaine Grenobloise. Il existe sur ce territoire une problématique de traversée. Les options retenues dans le SCOT ne vont pas dans le sens de la fluidité du trafic mais plutôt de la diminution du volume de circulation. Ces options sont extrêmement pénalisantes du point de vue de l'activité économique comme du point de vue des secours. D'autre part, le retour d'expérience de mon activité de directeur de site Schneider électrique me force à constater l'intérêt d'un message audio vocal en lieu et place d'une sirène. Il faudrait également envisager l'intérêt de disposer d'une base de données de numéro de téléphones portables.

Réponse de Mr DEGRELLE : l'annuaire est régulièrement mis à jour, mais la fragilité des réseaux de téléphone portable en cas de crise nous oblige au maintien des numéros de téléphones fixes. La communication entre les services est réalisée avec des moyens radios plus efficaces. Il existe également une réelle difficulté à demander aux opérateurs de donner les numéros de téléphones portables. Il est nécessaire d'obtenir une décision de justice.

Mr COLOMB-BOUVARD, Président de la CLI CEA/ILL constate que la densité de la zone est forte entre les habitations et les entreprises entraînant des difficultés à évacuer. Un simple accident ralentit déjà la circulation. Pourquoi ne pas prévoir l'utilisation du fleuve dans des situations dramatiques voir tragiques ? Seulement trois moyens d'évacuation existent : terrestre, fluvial ou aérien. Pourquoi ne pas envisager également le fluvial ?

Mr COLOMB-BOUVARD demande aux membres de la CLI comment s'inspirer d'autres problèmes (cf. sécurité routière) pour communiquer ? Il précise que le rôle de la télévision est prépondérant. Il indique que l'objectif est de communiquer sans affoler, en cherchant à faire prendre au sérieux. Mr COLOMB-BOUVARD souhaite demander à des professionnels de la communication de se pencher sur le sujet. Il rappelle que la CLI signifie Commission Locale d'Information.

Rappel de Mr BORDET (CEA) sur le problème technique ayant entraîné le déclenchement de la sirène PUI du CEA Grenoble par mégarde, sans que personne ne s'en aperçoive.

Remarque de Mr COLOMB-BOUVARD (président de la CLI CEA/ILL) sur le rôle du contexte sonore ambiant défavorable à ce type de communication. Mr COLOMB BOUVARD souhaite se rapprocher des services de la préfecture pour étudier cette question.

## 5. Information sur le fonctionnement de la CLI

### **Adhésion et désignation des membres de la CLI à l'ANCCLI**

Mr BOWIE rappelle que la CLI peut adhérer à l'ANCCLI, et dans ce cas doit désigner au minimum 2 membres (1 représentant des élus et 1 représentant des autres collègues). Mr BOWIE souhaite qu'un appel à candidature soit distribué en même temps que le compte rendu de la CLI. Il précise que l'idéal serait d'avoir un représentant d'ici la fin de l'année. En l'absence de remarque, la méthode de l'appel à candidature est validée par les membres de la CLI ainsi que l'adhésion de la CLI à l'ANCCLI pour 2013.

### **Règlement intérieur :**

Mr BOWIE revient sur la proposition de modification du règlement intérieur qui sera envoyée en même temps que le compte rendu. La modification porte sur le remboursement des frais de déplacement de ses membres aux réunions de l'ANCCLI à Paris. La modification concerne l'article 5 avec l'ajout de l'article 5 bis. Les remboursements seront calqués sur les remboursements appliqués aux services du Conseil Général concernant les remboursements des billets de trains et des différents frais. Pas de question.

### **Budgets 2012/2013**

Mr BOWIE présente les tableaux de résultats des exercices financiers 2012 et prévisionnels 2013 des CLI de l'Isère.

Il rappelle que 31 034 Euros de budget étaient inscrits au prévisionnel en 2012 pour la CLI CEA/ILL:

- 22 594 Euros payés ou engagés en 2012 ;
- Taux de réalisation de 72,8% du budget prévisionnel ;
- 9 600 Euros de subvention de l'ASN (31% du prévisionnel, 42,5% du réel).

Il présente ensuite le tableau comparatif des CLI de l'Isère :

- La CLI de St Alban est celle qui a le plus gros budget devant celle du CEA-ILL ;
- Les budgets sont mieux maîtrisés en 2013 avec 2 ans de retour d'expérience ;
- 36% de part de subvention de l'ASN dans le budget réalisé en 2012 au global.

Il rappelle que 28 030 Euros de budget sont au prévisionnel pour la CLI CEA/ILL en 2013 et que la participation de l'ASN s'élèvera à 12 150 Euros de subvention soit 43,35% du prévisionnel.

Remarque de Mr Richard ESCOFFIER ; le budget est modeste mais représente toute de même entre 500 et 600 K€ pour l'ASN au niveau national, pris sur son budget. Il n'y a pas de lien direct entre la taxe INB et les subventions des CLI, malgré les vœux des présidents des CLI.

Mr BOWIE rappelle que le financement des CLI est assuré par le Conseil général avec une part de subvention de l'ASN pouvant aller jusqu'à 50% du budget.

Pas de remarque.

## Retour sur l'événement du 15/07 au sein de l'ILL

Incident déclaré le lundi 15 juillet par l'ILL.

Eléments de contexte présenté par Mr DESBRIERE (ILL):

- Instrument à l'arrêt depuis plusieurs années (5 ans) ;
- Dépôt d'un dossier et d'une cartographie de l'instrument la semaine précédente ;
- Démarrage de l'instrument par le scientifique le vendredi soir à 19h45 (12/07) ;
- Le 13/07 à 22h30, 2 utilisateurs américains ont vu leurs dosimètres électroniques passer en alarme alors qu'ils se trouvaient à l'extérieur aux abords du bâtiment expérimental ;
- Application des consignes : appel de l'agent de quart ;
- Une 1ere expertise par des agents montre la présence d'un faisceau gamma à l'extérieur du bâtiment ;
- Fermeture du faisceau de l'instrument.
  
- L'irradiation autour du réacteur aura donc duré du vendredi soir 19h00 au dimanche à 00h21. Des Investigations complémentaires ont été réalisées le dimanche : Visite complète de l'instrument ;
- Compréhension des événements dès le dimanche après-midi ;
- Reprise des mesures avec les configurations réelles du vendredi.

Eléments d'explication :

Il s'agit du seul instrument de l'ILL dont les faisceaux directs ne sont pas arrêtés par un « Beam Stop » (absorbeur de neutron couplé à une épaisseur de plomb) car verrouillé depuis plusieurs années.

Une inspection réactive de l'ASN a eu lieu le mercredi 17/07 puis une lettre de suite avec des questions a été envoyée.

La question la plus importante est « que faire pour éviter que cela ne se reproduise ? »

16 personnes ont pu potentiellement passer à travers ce faisceau, mais aucune n'a dépassé la dose maximale admissible (dose max = 15 $\mu$ Sv). Le développement de tous les films dosimétriques passifs par l'IRSN est également négatif.

Donc aucune conséquence directe mais interrogation sur l'absence d'un équipement aussi important qu'un Beam Stop. Mr DESBRIERE propose aux membres de la CLI son interrogation sur le rôle de l'image mentale qui se forme au fil des ans Il précise qu'une procédure de test systématique de ce dispositif sera mise en place.

Remarque de Mr Richard ESCOFFIER :

Du point de vue de l'ASN, nous avons 2 préoccupations sur un tel événement qui ne présente pas de risque pour la sûreté du réacteur :

- Les travailleurs ;
- Le public.

Nous avons donc demandé à l'ILL de développer en urgence les films de toutes les personnes susceptibles d'avoir été en contact avec le faisceau. Il n'y a pas de conséquence à l'extérieur du site car le faisceau finissait sous terre. Nous avons tout de même classé l'évènement au niveau 1 car il est suffisamment singulier et ayant potentiellement pu avoir des conséquences à l'extérieur du site. L'ASN a publié ce jour un avis d'incident.

Remarque Mr André COLOMB-BOUVARD (président de la CLI CEA/ILL) : il y a toujours un grain de sable qui rend les choses moins satisfaisantes qu'on ne le souhaiterait. L'ILL a analysé et pris des initiatives pour éviter ce genre de problème dans le futur. C'est une bonne méthodologie et les choses ont été suivies de manière efficace.

## Clôture de la séance

Le Président de la CLI

André Colomb-Bouvard

